



## Ma femme camerounaise m'a caché l'existence de 2 de ses enfants

Par **jackson**, le **27/09/2010** à **23:40**

bonjour

je vais essayer d'etre le plus clair possible,lorsque j'ai connu ma femme qui vivait au cameroun en aout 2008,elle m'a dit avoir une fille de 6ans,et que le pere etais decede -tout d'abord je possede deux acte de mariage car, on avait prévu se marier le 25 avril 2009,mais la CAPACITE DE MARIAGE n'etais pas encor delivrer,elle a reussi a me convaincre de se marier quand meme,on s'es marier dans une petite ville du cameroun, en aout 2009 la capacité de mariage delivrer ,on s'es remarier dans une autre ville du cameroun,elle es arriver en france en octobre 2009, enceinte ,alors qu'il etais prévu de faire un enfant plus tard en france,

- en debut de l'année 2010,je decouvre que elle a en fait deux autres filles qui vivent avec le pere sois disant decede,

- vu ces mensonges ,et que elle me fait vivre une vie infernal,qu'elle a detourné l'argent de la caf sur un compte qu'elle a ouvert,pris ma carte bleu pour faire un retrait a mon insu,pour envoyer en afrique,qu'elle s'en^prend sans arret a ma fille de 10 ans que je vois qu'un week-end tout les 15 jours

-ma femme a quitter le foyer conjugale il y a pas longtemps ,a ete au commissariat,et est actuellement dans un foyer ,je suis sur que elle a dit du mal sur moi,et va certainement demander le divorce

-je vais moi meme demander le divorce , je voudrais savoir s'il vous plait si le fait de m'avoir cacher l'existence de ses deux autres filles ,et que le pere est toujours vivant (je ne le sais pas mais peut etre toujours marier), constitue une faute pour le divorce

- et qu'elle importance peut avoir ces deux acte de mariage que je possede , merci beaucoup

Par **Domil**, le **27/09/2010** à **23:58**

Allez voir un avocat avec tous les documents que vous possédez pour qu'il puisse démeler tout ça

Par **jackson**, le **28/09/2010** à **00:13**

bonsoir

j'ai rendez vous avec un avocat jeudi,j'essaye le plus vite possible , car ma femme es tres

intelligente et c'es certainement bien renseigner ,et dois vouloir demander le divorce la premiere afin de me compromettre,elle ma dit la derniere fois ,que si elle veut elle peut me faire partir de mon appartement et prendre ma place, car elle compte beaucoup sur l'enfant je suis vraiment tout retourner ,elle etais si gentille quand je l'ai connu et ces 4mois passer,en afrique,maintenant elle ne veut que de l'argent pour envoyer labas alors que j'en envoyais regulierement pour sa fille rester labas ,elle en veut toujours plus sa famille l'appelais sans arret,merci pour votre reponse